

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PIEGE LAURAGAIS MALEPERE SEANCE DU 06/10/2025

DEL-06102025-02

Date de convocation :
30/09/2025

Nombre de conseillers :

- en exercice: 62
- présents: 45
- procurations: 1
- votants: 46

Date de publication :

L'an deux mille vingt-cinq, le 6 octobre à 18 heures 30, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à Bram, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

PRESENTS : Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Bruno BERTRAND, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, Bernard BREIL, Thierry CADENAT, Régis CALMON, André CATHALA, Pierre CAZAL, Sarah DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Muriel DENUC GUICHET, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Jean-Marc ESTREM, Claudie FAUCON MEJEAN, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUE, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALANT, Florian GRIMMONPRE, Jean-François IMBERT, Claude IZARD, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Maryse LALA LAFFONT, Éric LANNES, Philippe LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Didier MATIA, Anne-Marie MAZIERES, Aurélien PASSEMAR, Serge PEROTTO, Pascale RAS-TOUIL, Roselyne RIOS, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Floréal SOLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Formant la majorité des membres en exercice

REPRESENTES : Hélène MARTY par Philippe LANNES.

ABSENTS : Loïc ALBERT, Régis BRUTY, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Bernard JUILLA, Jean-Christophe MARIO, Jean-Claude MARTY, Jean-Claude MAURETTE, Paul PAINCO, Benjamin PEYRAS, Michel PUJOL, Françoise RODE, Florence SCIAU, Yolande STEENKESTE.

Secrétaire de séance : Catherine LASSALLE

OBJET : Compte-rendu des délégations données au Président

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Vu la délibération du 9 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire a délégué au Président des pouvoirs complétée par la délibération du 14 avril 2025,

Vu la délibération du 4 avril 2024 adoptant le règlement budgétaire et financier de la CCPLM,

Considérant la liste des décisions suivantes prises depuis le dernier conseil:

Date	Numéro	Libellés	Montant ht
24/06/2025	9	Souscription emprunt	
10/07/2025	10	Demande de subvention arrêt routier Cœur de Piège	
08/09/2025	11	Demande de subvention Scènes d'enfance	
16/09/2025	12	Demande de subvention PCAET Fonds vert	

29/09/2025	13	Attribution du marché végétalisation et désimperméabilisation	51 358.27€
------------	----	---	------------

Considérant la liste de marchés d'un montant inférieur à 90 000€ HT pour les marchés de fournitures et services, et à 209 000€ HT pour les marchés de travaux actés depuis le dernier conseil :

ATTRIBUTAIRE	Description	Montant HT
Brahem	Relevés topographiques Besplas	8000€
ATD11	Reconstruction de la STEP de Plavilla	5760€
Naturéo	Création d'un jardin d'assainissement Aquatris	8 750€
Séché Assainissement	Curage et ITV Villasavary	5 144.60€
FTP	Citerne incendie pour Cœur de Piège	17 892.50€
ATD11	Visites d'autosurveillance Step 2025	9 503€
iServices Informatique	Equipements Informatiques	30 140€
Aude Construction Métallique	Abris Vélos	7 579€
Peries & Fils	Création d'une cloison pour la rénovation énergétique de la crèche de Bram	6 071.95€
Le Passe Muraille	Interprétation Lié au déploiement du schéma d'interprétation globale du canal du midi	16 075€
M'Elec	Relamping rénovation énergétique Crèche de Bram	7 896.80€
Naturéo	Faucardage Step Cenne, Carlipa, La Force, Fenouillet, St Julien	9 503€
RNT Multiservices	Entretien espaces verts Ferran	6 500€
ATD11	Assistance à la réalisation d'une étude patrimoniale	6 400€
Solingéo	STEP FANJEUX - Reconstruction - Etudes Géotechniques	13 580€
SAUR	Pose purge Fanjeaux Domaine de la Conquête	6 112.48€
SAUR	Pose purge Carlipa Domaine Bordeneuve	5 314.97€

Entendu le rapport de Monsieur le Président qui souligne notamment que les décisions prises conformément à la délégation d'attribution doivent être commu-

niquées à l'assemblée délibérante,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité des membres présents

Prend acte du compte-rendu des décisions citées ci-dessus et prises en vertu de la délibération du 14 avril 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Catherine LASSALLE
Secrétaire de séance



André VIOLA,
Président

